



**PRÉSERVER LE CARACTÈRE RURAL AUTHENTIQUE DE
RAMATUELLE TOUT EN CONSERVANT LES ATTRAITS
D'UNE STATION BALNÉAIRE AU COEUR DE PAYSAGES
NATURELS ET AGRICOLES DE QUALITÉ**

PLAN LOCAL D'URBANISME

1. RAPPORT DE PRÉSENTATION



ÉLABORATION

Rendu public par arrêté municipal du 27 juin 1986
Approuvé partiellement par délibération du conseil municipal du 10 juillet 1987

RÉVISION N° 1 (partielle)

Approuvé par délibération du conseil municipal du 27 mars 2001

RÉVISION N° 2 - ELABORATION PLU

Arrêté par délibération du conseil municipal du 17 août 2005
Approuvé par délibération du conseil municipal du 18 mai 2006
Annulé par le Cours Administrative d'Appel le 17 mars 2011
Restauration de la validité du PLU et renvoi devant la Cours Administrative
d'appel par l'arrêt du Conseil d'Etat en date du 17 avril 2013
Modification n°1 du PLU approuvé le 30 janvier 2014

RÉVISION N°3 - RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

Arrêté par délibération du conseil municipal du 30 janvier 2018
Approuvé par délibération du conseil municipal du 21 décembre 2018

